

Présentation de l'encyclique *Pascendi dominici gregis*

Par le frère Emmanuel-Marie O.P.

Il y a cent ans, le 8 septembre 1907, jour de la Nativité de la sainte Vierge, le pape saint Pie X publiait sa grande encyclique condamnant le modernisme : *Pascendi dominici gregis*. L'actualité et l'autorité de ce texte n'ont pas diminué, bien au contraire : nous sommes toujours en pleine crise moderniste. Sans doute, le néo-modernisme d'aujourd'hui ne se présente plus comme celui de Loisy, mais, sous d'autres apparences, avec un discours rajeuni et actualisé, il conserve les mêmes principes. Et ce sont précisément ces principes que saint Pie X expose dans son encyclique, avec une profondeur d'analyse et une clarté jamais dépassées depuis. C'est pourquoi il faut absolument lire et relire *Pascendi*. Sans l'étude de ces pages – une étude docile, studieuse, appliquée, la plume à la main –, on ne pourra pas comprendre la nature et la nocivité des erreurs modernistes si répandues aujourd'hui, ni, par conséquent, saisir les motifs profonds qui justifient et commandent notre refus de la nouvelle religion conciliaire.

Mais il faut reconnaître que *Pascendi* est assez difficile à lire, pour diverses raisons. Le texte en est long et dense ; la matière abordée est ardue et réclame un effort d'attention soutenu, spécialement pour qui n'a pas reçu de formation philosophique. A cette double difficulté, s'ajoute le caractère propre de l'erreur examinée, déconcertant pour un esprit réaliste et une tête catholique : système insidieux, alambiqué, rationaliste, pétri de philosophie allemande, qui admet sans ciller des idées contradictoires, tout en conservant malgré tout une certaine cohérence interne, qui lui donne un grand pouvoir d'attraction sur les intelligences modernes déboussolées.

Pour pallier à cette difficulté, le père Jean-Baptiste Lemius (1851-1938), oblat de Marie Immaculée, et frère du père Joseph

Lemius qui aida saint Pie X dans la rédaction de *Pascendi* ¹, publia, peu de temps après la parution de l'encyclique, un *Catéchisme sur le modernisme*, qui organise le texte du saint pape en chapitres et le présente sous forme de questions-réponses. Ce génial *Catéchisme* (qui a été récemment réédité et que nous recommandons vivement à nos lecteurs ²), reste toutefois, ne serait-ce que par son volume, d'un accès assez difficile pour beaucoup de fidèles. C'est pourquoi, de divers côtés, des personnes à qui nous avons conseillé l'étude de cette œuvre, manifestèrent le désir d'en avoir un sommaire qui en facilitât la lecture et, par suite, leur rendît plus aisée l'intelligence de l'encyclique.

Voici donc cet essai de synthèse. Le travail du père Lemius y est ramené à une sorte de tableau ou de schéma développé, faisant apparaître dans un seul regard la structure de *Pascendi* et les principaux axes de la pensée du pape. Nous espérons que ce résumé aidera nos lecteurs à mieux goûter et, surtout, à mieux comprendre l'enseignement magistral de ce texte qui est sans conteste le plus important du pontificat de saint Pie X, sans doute même des cent-cinquante dernières années de la vie de l'Église.

(Les numéros indiqués entre parenthèses sont ceux de l'édition de la Bonne Presse.)

Le Sel de la terre.

Préambule

1. La gravité des erreurs modernistes (*n° 1-3*)

– De par sa charge (paître le troupeau), le pape a le devoir de garder le dépôt de la foi et donc de condamner les erreurs.

– Aujourd'hui, les artisans d'erreurs sont plus nombreux que jamais et se cachent à l'intérieur même de l'Église.

– Ils sont les pires ennemis de l'Église, parce qu'ils s'attaquent à la racine même de la foi.

– Leur tactique : insidieuse ; amalgamant le rationalisme et le catholicisme.

– Il faut lever le masque de ces hommes et les montrer tels qu'ils sont.

– Leur nom : les « modernistes ».

¹ — Le P. Joseph Lemius (1860-1923), oblat de Marie immaculée lui aussi, était en 1907 procureur de sa congrégation à Rome.

² — Ce *Catéchisme sur le modernisme* a été réédité en 2003 par les éditions Delacroix (172 p., 16 €), et en 2005 par les éditions Saint-Rémi (joint à d'autres documents, 203 p., 17 €).

2. But et division de l'encyclique (n° 4)

Comme la tactique des modernistes est de ne jamais exposer leurs doctrines méthodiquement et complètement, il faut présenter ces doctrines systématiquement et de montrer le lien logique qui les unit entre elles.

Plan : 1) les erreurs modernistes ;
 2) les causes du modernisme ;
 3) les remèdes au modernisme.

Première partie

Les erreurs modernistes

Prélude (n° 5)

Les modernistes mélangent en eux plusieurs personnages qu'il faut examiner tour à tour : 1) le philosophe, 2) le croyant, 3) le théologien, 3) l'historien, 4) le critique, 5) le défenseur de la religion (apologiste), 6) le réformateur.

1. La philosophie religieuse des modernistes

L'existence de Dieu peut-être prouvée par la raison. Mais le moderniste refuse cette démonstration. Pour lui, la raison humaine est incapable d'atteindre des vérités absolues. C'est l'*agnosticisme* (= littéralement, d'après la racine grecque : la non-connaissance érigée en principe). C'est le *fondement négatif* de l'erreur moderniste.

En revanche, le moderniste prétend atteindre Dieu par le cœur, le sentiment. C'est l'*immanence vitale* (= littéralement, d'après les racines latines : présence [de Dieu] au plus profond de l'homme et de la vie humaine). C'est le *fondement positif* de l'erreur moderniste.

§ I. – *Agnosticisme* (n° 6)

L'homme peut connaître le monde qui l'entoure grâce à ses sens, mais il est incapable de certitude sur ce qui dépasse nos sens. Conséquences : Dieu est banni de la science et de l'histoire (qui sont nécessairement athées) ; il n'y a plus de connaissance certaine de Dieu par la raison (théologie naturelle), ni de vérités révélées par Dieu (Révélation extérieure), ni de preuves objectives de la véracité de la foi catholique (motifs de crédibilité).

§ II. – *Immanence vitale* (n° 7)

D'où viennent alors la religion et la foi ? La religion et la foi consistent en un *sentiment du cœur* qui gît dans la subconscience (la racine de ce sentiment est donc inaccessible à l'esprit). Il y a en l'homme un *besoin* du divin.

§ III. – *Comment naît donc la foi ?*

Le besoin du divin suscite dans l'âme un *sentiment* particulier : la foi. Ce sentiment a Dieu comme objet (il porte sur Dieu) et aussi comme cause intime (c'est Dieu qui semble le susciter). Il unit en quelque façon l'homme avec Dieu : tel est le commencement de la foi et de la religion.

§ IV. – *Conséquences : nouvelle notion de la Révélation* (n° 8)

Avec ce sentiment qui apparaît dans la conscience, Dieu se manifeste à l'âme, quoique confusément encore. Telle est la « *Révélation* » (laquelle est donc purement intérieure et subjective). Il s'ensuit que toute religion est à la fois (et sans distinction possible) naturelle et surnaturelle, qu'il n'y a pas de différence entre la conscience et la Révélation, et que la conscience religieuse est la règle universelle à laquelle tout doit s'assujettir.

§ V. – *Transfiguration et défiguration des phénomènes historiques par la foi* (n° 9)

L'expérience de l'inconnaissable (Dieu) que font les croyants est liée à des phénomènes historiques (par exemple, la personne historique du Christ). La foi, issue de la subconscience, s'étend à ces phénomènes et les pénètre en quelque sorte de sa propre vie. Il en résulte que ces phénomènes historiques sont d'une part « *transfigurés* » par la foi (c'est-à-dire élevés au-dessus de leur nature, « *divinisés* ») ; et ils sont, d'autre part, « *défigurés* » (la foi, en les divinissant, les soustrait aux contingences ordinaires de l'espace et du temps et leur attribue des caractères qui ne leur conviennent pas en réalité). Ainsi, dans la personne de Jésus-Christ : 1) selon le principe de *agnosticisme*, la science et l'histoire ne voient qu'un homme : tout ce qui relève du divin doit donc être effacé de son histoire ; 2) selon le principe de *transfiguration* (la foi a « *transfiguré* » la personne historique du Christ), il faut retrancher de même tout ce qui tend à élever sa personne au-dessus des conditions ordinaires ; enfin, 3) selon le principe de *défiguration* (la foi a « *défiguré* » la personne historique du Christ), il faut rétablir son histoire selon les strictes circonstances historiques du temps et des lieux où il vécut.

§ VI. – *Origine des religions en particulier* (n° 11)

Toutes les religions ne sont que des efflorescences du même sentiment religieux, qui jaillit par immanence vitale des profondeurs de la subconscience. La religion catholique est mise sur le même pied que les autres.

§ VII. – Action de l'intelligence dans la foi (n° 12)

L'intelligence a une certaine part dans l'acte de foi. Le sentiment religieux fait surgir Dieu en l'homme de manière si confuse que Dieu ne se distingue pas de l'homme lui-même : l'homme doit donc *penser sa foi* pour la formuler. Tel est le rôle de l'intelligence. Elle agit de deux manières : par un acte spontané, elle commence par traduire la foi en une affirmation simple et vulgaire ; puis, par la réflexion et l'étude, elle interprète cette formule primitive et la transcrit en formules dérivées plus approfondies et plus distinctes qui, une fois sanctionnées par le magistère de l'Église, constitueront le dogme.

§ VIII. – Le dogme (n° 13)

Les formules dogmatiques fournissent au croyant le moyen de rendre compte de sa foi : par rapport à la foi, elles ne sont que des signes inadéquats, des *symboles* ; par rapport au croyant, elles sont de purs *instruments*. Elles ne contiennent donc point la vérité absolue : comme symboles, elles ne sont que des images de la vérité, qui doivent s'adapter au sentiment religieux dont elles sont l'expression ; comme instruments, elles sont des véhicules de vérité, qui doivent s'accommoder à l'homme. Il s'ensuit que les formules dogmatiques sont sujettes à mutation.

§ IX. – Évolution substantielle du dogme (n° 14)

Évoluer et changer, non seulement le dogme le peut, mais il le doit. Les formules religieuses, pour être véritablement religieuses et non de simples spéculations théologiques, doivent être *vivantes*, de la vie même du sentiment religieux. Cela revient à dire que la formule primitive doit être assimilée « vitalement », acceptée et sanctionnée *par le cœur*, et que le travail subséquent, d'où naissent les formules secondaires (les dogmes), doit lui aussi être accompli sous la pression du cœur. Le jour où cette assimilation vitale viendrait à cesser, les dogmes se videraient du même coup de leur contenu vital primitif : il n'y aurait d'autre parti à prendre que de les changer.

2. Le croyant moderniste

§ I. – L'expérience religieuse (n° 15-16)

Pour le croyant moderniste, Dieu existe en soi (c'est ce en quoi il se distingue du philosophe), mais uniquement *comme objet d'expérience religieuse* : l'homme atteint directement la réalité même de Dieu par une certaine intuition ou expérience personnelle. C'est cette expérience de Dieu qui constitue le croyant. Comme on rencontre de telles expériences religieuses dans toutes les religions, toutes les religions sont donc également vraies. Tout au plus, la religion catholique est la plus vraie parce qu'elle est la plus vivante.

§ II. – *La Tradition* (n° 17)

Les modernistes étendent le principe de l'expérience religieuse à la tradition. La tradition, pour eux, est *la communication aux autres de quelque expérience religieuse* originale, soit par oral, soit par un écrit propagé de générations en générations. Cette communication éveille ou réveille chez les autres le sentiment religieux, et les amène aux expériences qu'on leur souhaite.

Si cette tradition d'expériences s'implante et perdure, c'est que la religion dont elle communique l'expérience est vraie : ainsi, toutes les religions existantes, actuellement vivantes, sont vraies.

§ III. – *Relation entre la foi et la science* (n° 18-19)

Leurs objets sont totalement étrangers l'un à l'autre : la science est toute aux phénomènes sensibles ; la foi est toute au divin, appliquée à des choses que la science déclare inconnaissable. D'où l'on conclut qu'entre la science et la foi, *il n'y a point de conflit possible*. Lorsqu'on demande si Jésus-Christ a fait de vrais miracles et de véritables prophéties, s'il est ressuscité et monté au ciel, la science agnostique répondra négativement, la foi répondra positivement, sans que cela soit contradictoire.

Cependant, *la foi est subordonnée à la science* à trois points de vue : 1) Tout dans la religion, hormis la réalité divine et l'expérience personnelle qu'en a le croyant, tout le reste, notamment les formules religieuses, appartient à la sphère des phénomènes et doit donc se plier au jugement de la science. 2) La réalité divine est objet de la foi seule ; mais l'idée de Dieu que se forme le croyant relève, elle, de la science. 3) L'homme ne peut souffrir en lui le dualisme : aussi le croyant est-il stimulé par un besoin intime à harmoniser en lui la science et la foi, de sorte que la foi ne contredise jamais la conception générale que la science se fait de l'univers. Autrement dit, en pratique, liberté totale de la science vis-à-vis de la foi et, au contraire, asservissement de la foi à la science.

§ IV. – *Conséquence pratique : la duplicité* (n° 20)

Il résulte de ce qui précède que les modernistes ont une *conduite double*. Telle page de leur ouvrage pourrait être signée par un catholique ; tournez la page, vous croyez lire un rationaliste. Écrivent-ils l'histoire ? nulle mention de la divinité de Jésus-Christ ; montent-ils dans la chaire sacrée, ils la proclament hautement. Historiens, ils dédaignent Pères et Conciles ; catéchistes, ils les citent avec honneur. Si vous y prenez garde, il y a pour eux deux exégèses fort distinctes : l'exégèse théologique et pastorale, l'exégèse scientifique et historique.

3. Le théologien moderniste : ses principes

§ I. – *Immanence et symbolisme théologiques* (n°21-22)

La méthode du théologien moderniste consiste à prendre les principes du philosophe (*l'immanence* et le *symbolisme*) et à les adapter au croyant. Le philosophe disait : le principe de la foi est immanent ; le croyant ajoutait : ce principe est Dieu ; le théologien conclut : Dieu est donc immanent dans l'homme (= *immanence théologique*). De même, le philosophe disait : les représentations de l'objet de la foi sont de purs symboles ; le croyant ajoutait : l'objet de la foi est Dieu en soi ; le théologien conclut : les représentations de la réalité divine sont donc purement symboliques (= *symbolisme théologique*).

Conséquences par rapport au symbolisme théologique. 1) Le croyant ne doit point adhérer à la formule dogmatique en tant que formule, mais en user seulement pour atteindre à la vérité absolue que la formule voile et dévoile en même temps qu'elle fait effort pour l'exprimer, sans y parvenir jamais. 2) Le croyant doit employer ces formules dans la mesure où elles peuvent lui servir et seconder sa foi, mais pas si elles l'entravent (il doit toutefois les respecter, dès lors que le magistère les a jugées aptes à traduire la conscience religieuse commune, et jusqu'à ce qu'il ait réformé ce jugement).

Conséquences par rapport à l'immanence théologique. Ici, les opinions des modernistes varient. 1) Les uns l'entendent en ce sens que Dieu est plus présent à l'homme que l'homme n'est présent à lui-même (ce qui, sainement compris, est irréprochable). 2) D'autres veulent que l'action de Dieu ne fasse qu'un avec l'action de la nature, la cause première pénétrant la cause seconde, (ce qui est la ruine de l'ordre surnaturel). 3) D'autres vont jusqu'à identifier Dieu et l'univers, prônant le panthéisme (ceux-là sont vraiment logiques avec leurs principes).

§ II. – *Permanence divine* (n° 23)

Le principe de *permanence divine* se rattache au principe d'*immanence*, mais il concerne l'expérience religieuse transmise par tradition à toute l'Église et non pas seulement celle de chaque individu.

Explication par un exemple : Les sacrements et l'Église n'ont pas été institués *immédiatement* par Jésus-Christ, pour quatre raisons : – parce que, selon le principe de *l'agnosticisme*, Jésus-Christ n'est qu'un homme, dont la conscience de sa divinité s'est formée peu à peu ; – parce que la loi d'*immanence* interdit toute « application » imposée du dehors, par voie d'autorité³ ; – parce que la loi d'*évolution* exige du temps pour que se développent les « germes » initiaux ; – enfin, parce que l'histoire, prétendent les modernistes, atteste que les choses se sont effectivement passées selon les exigences de ces lois.

³ — Voir à ce sujet les critiques de Blondel contre « l'extrincésisme » (*Le Sel de la terre* 57, p. 36-37).

Néanmoins, on peut dire que l'Église et les sacrements ont été institués *médiatement* par Jésus-Christ, en ce sens que toutes les consciences chrétiennes étaient enveloppées en quelque sorte dans la conscience du Christ et toutes les vies chrétiennes dans la vie de Jésus-Christ (comme la plante est déjà dans son germe). Or la vie de Jésus-Christ est divine, selon la foi ; divine aussi sera donc la vie des chrétiens. Par conséquent, s'il arrive que la vie chrétienne, dans la suite des temps, donne naissance aux sacrements et à l'Église, on peut affirmer en toute vérité que l'origine en vient de Jésus-Christ et qu'elle est divine. C'est par le même procédé que la divinité sera octroyée aux saintes Écritures et aux dogmes.

4. Le théologien moderniste : applications

§ I. – *Dogme* (n° 25)

Le dogme naît du *besoin* qu'éprouve le croyant de formuler sa pensée religieuse, en vue d'éclairer de plus en plus sa propre conscience et celle des autres. Ce travail consiste à pénétrer et à expliquer la formule primitive, à l'organiser en « constructions doctrinales » sanctionnées par le magistère comme répondant à la conscience commune. Mais ce travail ne doit pas s'entendre d'un développement rationnel et logique ; c'est un développement « vital », comme disent les modernistes, commandé par les circonstances. Ce développement est aidé par les spéculations théologiques qui servent à concilier la religion avec la science et préparent la matière des dogmes futurs.

§ II. – *Culte et sacrements* (n° 25)

Le culte naît d'un double besoin : 1) donner à la religion un corps sensible ; 2) la propager, ce qui suppose des formes sensibles et des actes sanctifiants, c'est-à-dire des sacrements. Les sacrements, pour les modernistes, sont de purs signes ou symboles, bien que doués d'efficacité. De quelle efficacité s'agit-il ? Ils comparent les sacrements à certaines paroles qui impressionnent et remuent. Autrement dit, les sacrements n'ont été institués que *pour nourrir la foi* (proposition condamnée par le concile de Trente, DS 1605).

§ III. – *Livres saints. – Inspiration* (n° 26)

Les Livres saints sont le *recueil d'expériences religieuses insignes* (cela est également vrai des livres sacrés des autres religions), dont la matière, quoique portant sur le passé, nourrit l'expérience présente du croyant. Dieu parle dans ces Livres, mais seulement par voie d'immanence et de permanence vitale.

L'*inspiration* des Livres saints ne diffère pas, si ce n'est par l'intensité, du besoin qu'éprouve tout croyant de communiquer sa foi. Elle est semblable à l'inspiration poétique. Les modernistes n'hésitent pas à affirmer qu'elle est universelle (qu'elle s'applique à tous les Livres saints, en toutes leurs parties),

mais comme ils ont fait de la Bible quelque chose de purement humain, cela ne signifie plus rien.

§ IV. – *Église, son origine, sa nature, ses droits* (n° 27)

L'Église est née d'un double besoin : 1) le besoin qu'éprouve tout fidèle de communiquer l'expérience de sa foi ; 2) le besoin de s'organiser pour conserver, accroître et propager la foi devenue collective. L'Église est donc le fruit de la conscience collective ou de la collection des consciences individuelles qui dérivent du premier croyant : Jésus-Christ.

Le triple pouvoir disciplinaire, doctrinal, liturgique de l'Église vient simplement de ce que toute société a besoin d'une autorité qui la dirige et qui conserve ses éléments essentiels. L'autorité ne vient pas du dehors, c'est-à-dire de Dieu, comme on le croyait naguère. De même que l'Église est une émanation vitale de la conscience collective, de même, l'autorité dans l'Église est un produit vital de l'Église. (Cette autorité doit donc se plier aux formes démocratiques et ne rien faire qui aille contre la liberté des croyants.)

§ V. – *Église et État* (n° 28-29-30)

Dans les rapports de l'Église avec l'extérieur, les règles que les modernistes appliquent sont les mêmes que pour la science et la foi. De même que la foi et la science sont étrangères l'une à l'autre, puisque leurs objets diffèrent, de même *l'Église et l'État doivent être séparés*, à raison de la diversité des fins, spirituelle pour l'Église, temporelle pour l'État. (Le temporel n'est pas subordonné au spirituel puisque l'Église n'est pas instituée directement par Dieu.)

Conséquences de cette séparation de l'Église et de l'État. En tant que citoyen, le catholique a le droit et le devoir de ne pas se préoccuper de l'autorité de l'Église dans le domaine politique, de ne pas tenir compte de ses désirs, de ses conseils, de ses commandements, de ses réprimandes. De la part de l'Église, tracer au citoyen une ligne de conduite est un abus de la puissance ecclésiastique. Bien plus, l'État ayant la prééminence dans l'ordre temporel, l'Église doit s'assujettir à lui pour tous les actes externes et publics de la religion ou, du moins, ne rien réclamer qui aille à l'encontre de la neutralité et de l'égalité des cultes exigées par l'État.

§ VI. – *Magistère ecclésiastique* (n° 31)

Le magistère ecclésiastique a pour tâche de rechercher (grâce aux théologiens), puis d'imposer à la communauté la formule qui répondra le mieux à la conscience religieuse commune de tous les croyants. La notion de magistère résulte donc de la combinaison de ces deux éléments : intelligence pour choisir la formule, autorité pour l'imposer.

Pour bien remplir ce service public, le magistère doit discerner ce que l'Esprit-Saint inspire aux consciences individuelles et se plier aux formes populaires par lesquelles ces consciences s'expriment. Interdire aux croyants de

proclamer leurs besoins, bâillonner la critique et la liberté de la recherche théologique, empêcher les évolutions nécessaires dictées par les circonstances, serait, de la part du magistère, un abus d'autorité.

Comme sa fin est toute spirituelle, l'autorité religieuse doit se dépouiller de tout appareil extérieur, de tout ornement pompeux, par lesquels elle se donne comme en spectacle.

§ VII. – *Évolution* (n° 32-35)

Dans une religion vivante, tout est variable et doit varier. Sous peine de mort, tout est tributaire des lois de l'évolution : dogme, Église, culte, Livres saints, foi elle-même.

La foi évolue non par adjonction de formes nouvelles venues du dehors, mais par pénétration croissante du sentiment religieux dans la conscience (évolution « vitale »). Le facteur principal ou moteur de cette évolution, c'est la théorie des nécessités ou des besoins.

§ VIII. – *Causes de l'évolution : conflit de deux forces, progressiste et conservatrice* (n° 36)

Pendant, l'évolution religieuse ne s'explique pas seulement par les besoins des croyants, les stimulants provenant des contradictions que la foi doit surmonter, ou les efforts qu'elle fait pour pénétrer toujours plus profondément ses propres mystères. Cette évolution résulte aussi, selon les modernistes, du *conflit de deux forces*, dont l'une pousse au progrès, tandis que l'autre tend à la conservation. La force conservatrice, dans l'Église, c'est la tradition, et la tradition y est représentée par l'autorité religieuse. La force progressiste, au contraire, c'est celle qui répond aux besoins du moment, qui couve et fermente dans les consciences individuelles, dans celles-là surtout qui sont en contact plus intime avec la vie. C'est en vertu d'une sorte de compromis et de transaction entre la force conservatrice obligée de composer et la force progressiste stimulatrice, que les changements et les progrès se réalisent ⁴.

§ IX. – *Conséquences pratiques : rester dans l'Église et la faire évoluer* (n° 37)

D'où la volonté et la tactique des modernistes : rester dans l'Église pour y incarner les forces de progrès et y faire valoir les besoins des consciences modernes, contre l'immobilisme de l'autorité. C'est un devoir sacré de rester au sein de l'Église pour y travailler et y modifier peu à peu la conscience commune, disent-ils. Et si l'autorité ecclésiastique reste sourde à leurs objurgations, ils se posent en victimes, courbent hypocritement la tête et poursuivent leur plan plus audacieusement que jamais.

⁴ — On reconnaît la théorie de l'évolution hégélienne par la thèse, l'antithèse et la synthèse.

§ X. – *Condammations* (n° 38)

Ces doctrines modernistes ont déjà été condamnées par Pie IX (*Qui pluri-bus*, 1846 ; *le Syllabus*, 1864) et Vatican I.

5. Le moderniste historien et critique

Quoiqu'ils s'en défendent, les historiens modernistes sont dans la droite ligne des philosophes modernistes et en appliquent les principes.

§ I. – *Application de l'agnosticisme* (n° 40-41)

1) De par *l'agnosticisme*, l'histoire, comme la science, ne traite que des phénomènes. Il faut donc distinguer le Christ de l'histoire et le Christ de la foi, l'Église de l'histoire et l'Église de la foi, les sacrements de l'histoire et les sacrements de la foi, et ainsi de suite. 2) L'élément humain retenu par l'histoire a lui-même été *transfiguré* par la foi : en écrivant l'histoire, il faut donc éliminer tous les ajouts que la foi y a faits, et les renvoyer à la foi elle-même et à l'histoire de la foi. 3) L'élément humain a aussi été *défiguré* par la foi : il faut donc le rétablir dans sa pureté historique supposée.

Tout cela n'est que procédé arbitraire qui, en fait, repose sur des critères purement subjectifs.

§ II. – *Application de l'immanence vitale* (n° 42)

L'immanence vitale explique tout dans l'histoire de l'Église. Toute émanation vitale vient donc de quelque besoin, et il s'ensuit que chaque fait historique est nécessairement postérieur au besoin qui lui correspond. L'historien moderniste doit donc réinterpréter les faits à la lumière de ce principe, et redater les documents en fonction des besoins successifs auxquels, selon lui, l'Église a été sujette.

§ III. – *Application de l'évolutionnisme* (n° 43)

L'historien moderniste distingue encore entre l'origine d'un fait et son développement, car la loi de *l'évolution* domine et régit l'histoire. C'est à la lumière de ce faux principe (qui lui vient encore du philosophe) que l'historien moderniste réécrit l'histoire de l'Église, après avoir évalué les courants conservateurs et progressistes qui l'ont traversée, les nécessités qui l'ont stimulée, les obstacles qu'elle a rencontrés, bref tout ce qui peut le renseigner sur la manière dont se sont appliquées en elle les lois de l'évolution.

§ IV. – *Critique textuelle* (n° 44-45)

Les Livres saints ne sauraient être attribués aux auteurs dont ils portent le nom. Leur formation (surtout celle du Pentateuque et des trois premiers Évangiles) a été lente et complexe, disent les modernistes, qui prétendent en décrire l'histoire comme s'ils avaient vu les écrivains sacrés à l'œuvre. Ils

s'évertuent à montrer, au moyen de la critique, que tel fait ou telle parole de l'Écriture n'est pas à sa place, que le texte sacré est rempli d'adjonctions, d'interpolations, de sutures, d'interprétations théologiques ou allégoriques, venues s'ajouter à une narration primitive fort brève. Car, pour eux, il y a dans les Livres sacrés une évolution vitale, parallèle et même conséquente à l'évolution de la foi.

§ V. – *Conclusion* (n° 46)

Telle est la méthode historique des modernistes : le philosophe ouvre la marche ; suit l'historien ; puis, par ordre, la critique interne et la critique textuelle. Cette critique n'est pas une critique objective, mais l'application des principes agnostiques, immanentistes, évolutionnistes.

6. Le moderniste apologiste

§ I. – *Principes et sources* (n° 47)

Les modernistes préconisent une *nouvelle apologétique*, qui s'alimente aux sources de la psychologie et emprunte les méthodes de l'histoire moderne imprégnée de rationalisme.

§ II. – *Application de l'agnosticisme* (n° 48)

La fin qu'ils se proposent en apologétique, c'est d'amener le non-croyant à faire l'expérience de la religion catholique, parce que cette expérience est, d'après leurs principes, le vrai fondement de la foi. Deux voies y aboutissent : l'une objective, l'autre subjective.

La première démonstration (*objective*) procède de *l'agnosticisme*. Elle veut prouver que la religion catholique est douée d'une telle vitalité que son histoire, pour tout psychologue et tout historien de bonne foi, cache une inconnue : son développement et sa fécondité au milieu des obstacles si nombreux qu'elle a rencontrés au cours de son histoire, ne peuvent s'expliquer que par un besoin religieux incoercible, immanent à l'homme.

§ III. – *Manière d'appliquer ces principes apologétiques* (n° 49-50)

Dans cette démonstration, loin de défendre le catholicisme, son histoire, sa tradition, etc., les modernistes se montrent très critiques : ils proclament que le dogme n'est pas exempt d'erreurs et de contradictions, que les Livres saints contiennent, en maints endroits, des erreurs manifestes quant à la science ou l'histoire (ce qu'ils justifient en disant que la vérité des Livres saints est purement religieuse, donc relative). [= Négation de l'inerrance de l'Écriture.]

§ IV. – *Application de l'immanence* (n° 51)

Revenant à la doctrine de *l'immanence*, les modernistes s'efforcent ensuite de persuader l'incroyant qu'en lui, dans les profondeurs mêmes de sa nature

et de sa vie, se cachent l'exigence et le désir de la religion. C'est la *deuxième voie, subjective*. Ils emploient cette méthode d'immanence avec si peu de retenue, qu'ils paraissent admettre, dans la nature humaine, non seulement une certaine convenance à l'ordre surnaturel, mais une vraie et rigoureuse exigence (comme si l'élévation à l'ordre surnaturel était requise comme un dû), ce qui est proprement la ruine du surnaturel.

7. Le moderniste réformateur (*n° 52*)

Les modernistes ont la manie des réformes. Ils veulent :

- 1) remplacer la philosophie de saint Thomas (« philosophie scolastique ») par la philosophie moderne ;
- 2) rénover la théologie selon la philosophie moderne et la thèse de l'évolution des dogmes ;
- 3) réécrire l'histoire selon leurs principes ;
- 4) simplifier le culte, diminuer le nombre des dévotions extérieures ;
- 5) réformer le gouvernement ecclésiastique dans toutes ses branches ; le mettre en harmonie avec la conscience actuelle, et le démocratiser (faire participer le clergé inférieur et les laïques au gouvernement de l'Église) ; décentraliser l'autorité ; réformer les congrégations romaines (surtout le Saint-Office et l'Index) ;
- 6) renoncer au règne social de Notre-Seigneur (ôter à l'Église toute autorité sur les organisations politiques et sociales, et l'encourager à toujours plus s'adapter à celles-ci, dans l'espoir de « mieux les pénétrer de son esprit ») ;
- 7) imposer en morale le principe américaniste : la supériorité des vertus dites « actives » sur les vertus qualifiées de « passives » ;
- 8) supprimer le célibat ecclésiastique.

8. Critique du système moderniste

Rendez-vous de toutes les hérésies (*n° 53-55*)

Cette analyse des erreurs modernistes était nécessaire : 1) pour parer à leur reproche coutumier, selon lequel nous ignorons leurs vraies idées ; 2) pour montrer que leur système ne consiste pas en des théories éparses et sans lien, mais bien en un corps parfaitement organisé, dont les parties sont si bien solidaires entre elles qu'on n'en peut admettre une sans les admettre toutes.

Le modernisme est le cloaque de toutes les hérésies 5.

Deuxième partie

Les causes du modernisme

§ I. – *Causes morales : curiosité et orgueil* (n° 57)

Cause prochaine et immédiate : une *perversion de l'esprit*.

Causes éloignées : la *curiosité* et l'*orgueil*.

§ II. – *Causes intellectuelles* (n° 58)

Principale cause intellectuelle : l'*ignorance* de la philosophie et de la théologie scolastiques.

« C'est d'une alliance de la fausse philosophie avec la foi qu'est né, pétri d'erreurs, le système moderniste. »

§ III. – *Tactique des modernistes* (n° 59-60-61)

1) D'abord, attaquer les trois obstacles qui les gênent : la philosophie scolastique ; l'autorité des Pères et de la Tradition ; le magistère de l'Église.

2) S'installer partout : dans les séminaires, les universités, les chaires des églises et les tribunes des congrès ; multiplier livres, journaux, revues en multipliant aussi les pseudonymes (pour mieux impressionner les lecteurs). On les dirait saisis d'une sorte de frénésie.

Troisième partie

Les remèdes

§ I. – *Règles relatives aux études* (n° 62-65)

1) Nous voulons et ordonnons que la philosophie scolastique, c'est-à-dire celle que nous a léguée le Docteur Angélique (saint Thomas) soit mise à la base des sciences sacrées.

2) Sur cette base philosophique, que l'on élève solidement l'édifice théologique, la théologie scolastique d'abord, sans négliger pour autant la théologie positive (l'étude de l'histoire de la théologie).

§ II. – *Choix des directeurs et professeurs des séminaires et des instituts catholiques* (n° 66)

Exclure sans merci tous ceux qui se montrent imbus de modernisme.

§ III. – *Règles relatives aux étudiants* (n° 67)

Même vigilance et sévérité dans l'examen des candidats aux sacerdoce.

§ IV. – Règles concernant la lecture des mauvais livres (n° 68-69)

Les évêques doivent empêcher la publication des écrits modernistes (en refusant l'imprimatur) et, s'ils sont publiés, en entraver la lecture.

§ V. – Institution des censeurs diocésains (n° 70)

§ VI. – Règles concernant la participation du clergé à la direction ou à la rédaction des journaux (n° 71)

§ VII. – Les congrès sacerdotaux (n° 72)

§ VIII. – Institution dans chaque diocèse d'un conseil de vigilance doctrinale (n° 73-75)

§ IX. – Rapport triennal prescrit aux évêques (n°76)

Conclusion (n° 77-78)

« Plein de confiance en votre zèle et en votre dévouement, Nous appelons de tout cœur sur vous l'abondance des lumières célestes, afin que, en face du danger qui menace les âmes, au milieu de cet universel débordement d'erreurs, vous voyiez ou est le devoir et l'accomplissiez avec toute force et tout courage. Que la vertu de Jésus-Christ, auteur et consommateur de notre foi, soit avec vous. Que la Vierge Immaculée, destructrice de toutes les hérésies, vous secoure de sa prière. »

S. Pie X.

*
* *

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !